

Accompagnement des agences immobilières : booster la performance commerciale et développer l'autonomie



Dirigeant(e)s d'agence immobilière



Durée, séquencement

La durée et le séquencement dépendent de votre contexte et de vos objectifs.

La durée d'un accompagnement est généralement comprise entre quelques heures et quelques mois.

Tarif

Tarif horaire 240 € HT en fonction du volume

Forfait journalier 800€ à 1 150€ HT en fonction du volume.

* Frais de déplacement en sus en fonction du lieu d'intervention



Transformez vos indicateurs en leviers de croissance et vos équipes en moteurs de performance.

«Le succès n'est pas le fruit du hasard, mais celui d'une stratégie bien exécutée»

Exemples de contexte et de situations d'accompagnement

Vous dirigez une agence immobilière et vous souhaitez :

- Faire un audit de votre organisation et de vos pratiques
- Augmenter la transformation de vos leads en mandats / signatures
- Améliorer la performance commerciale et la motivation de l'équipe
- Respecter les obligations réglementaires (RGPD, TRACFIN) sans alourdir le quotidien
- Structurer votre démarche commerciale et le suivi clients / prospects
- Disposer d'indicateurs de pilotage simples et utiles
- Être épaulé(e) faute de temps et/ou de ressources en interne

Cadre de l'accompagnement

Nous construisons avec vous une démarche sur mesure, qui peut inclure :

- Diagnostic terrain, cartographie des processus et recueil des pratiques
- Évaluation réglementaire de vos obligations légales
- Bilan des points forts et des pistes d'amélioration
- Élaboration conjointe d'un plan d'actions priorisé
- Mise en place d'un tableau de bord de pilotage (indicateurs pertinents)
- Préparation et accompagnement à la mise en œuvre du plan
- Accompagnement terrain et débriefings réguliers
- Suivi de l'évolution pour ancrer les nouvelles pratiques
- Préparation et accompagnement à la mise en place du plan

Processus de l'accompagnement



Une formation sur mesure pourra être dispensée dans les domaines nécessaires pour permettre à l'entreprise de poursuivre la démarche de manière autonome. ([IM-01](#), [IM-02](#) ...)

Les plus de l'intervention

1. Un accompagnement **sans jugement**, dans le respect de chaque personne et en toute confidentialité
2. Vous êtes accompagné(e) par un consultant/formateur **expérimenté** dans la pratique terrain de la transaction immobilière [Voir le CV de l'intervenant](#)
3. **Autonomisation de la structure**. Il s'agit de « faire ensemble » et fournir des outils exploitables après l'accompagnement
4. **Transformation** des obligations réglementaires en opportunités



Renseignements et inscription :
contact@com-hom.com

Coordonnées des consultants :
www.com-hom.com